

C O M P T E R E N D U

Etaient présents :

MM GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, MME HAMARD Marie-Claude, MM ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, MME CHARRAUD Isabelle, M BONSERGENT Jean-François, MMES ROBIN Anne, LEJOLY Aline, BAUDEY Véronique, POMMIER Céline, CROSVILLE Isabel, MM GABORIAUD Bernard, MUHAMMAD Nooruddine, PARE Joël, MMES PRAT Isabelle, JAMET Marie, MM SAULOUP Hugues, COULAS Frédéric, MMES MELLIER Nicole, PLOUVIER Anne, MM RENOUE Emmanuel, SIRJEAN Benjamin.

Etaient excusés :

- Mme Virginie COCHARD, qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Claude HAMARD
- M Arnaud BUREAU, qui avait donné pouvoir à Mme Isabelle CHARRAUD

Etait absente :

- Mme Annie ORHAN

Secrétaire de séance : Madame Marie JAMET

Assistaient également à la réunion : Mme Marie-Christine JEMIN (Directrice Générale des Services) et Mme Sophie DAILLERE (Service Administratif).

Ouverture de la séance à 20H30.

➤ **Approbation du compte rendu de la précédente réunion**

M SAULOUP Hugues remarque : « la question de Mme MELLIER Nicole concernant le Bocage a été inscrite après la réponse ».

Adoption à l'unanimité.

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Monsieur le Maire propose d'ajouter 3 nouveaux points, remis dans les dossiers des Conseillers Municipaux, à travers une note de synthèse complémentaire :

- Commission Patrimoine :
 - Salle Emile JOULAIN – choix du Cabinet « Etude de sols » - Cabinet COULAIS
 - Piscine – bac acier toiture – Entreprise DUCHESNE
- Commission Urbanisme :
 - Lotissement de la Barillerie – noms des voies du Lotissement

Monsieur le Maire ajoute à l'ordre du jour, les informations suivantes :

- Commission Urbanisme :
 - Lotissement la Barillerie : viabilisation – Entreprise DURAND – modificatif
 - Complément d'information : Lotissement la Barillerie – choix mode de vente et prix du terrain
- Commission Voirie :
 - Montant devis LACROIX – complément information

Adoption à l'unanimité.

➤ **Agenda du Maire**

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ **Agenda M. J. François BONSERGENT – Conseiller Général**

M. le Conseiller Général présente son agenda.

⇒ COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION

Rapporteur : Jean-Paul ROUSSEAU

♦ Commission FINANCES :

→ Contrat SVP – service juridique

Afin d'apporter une aide juridique dans les différents domaines d'intervention de la commune, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer un contrat avec la société SVP, d'une durée d'un an.

Montant : 330 € HT/mois – à compter du 1^{er} avril 2010 (gratuité des 2 premiers mois).

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Eglise – indemnité pour gardiennage

Par circulaire, Le Ministre des Collectivités Territoriales fixe le montant maximal de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales.

Pour l'année 2010, le montant est fixé à 471,87 € pour un gardien résidant dans la localité où se trouve l'édifice

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Bâtiment Enfance Jeunesse – gestion du bâtiment – montant du « loyer » et montant des « mises à disposition »

Dans le cadre des discussions qui vont s'engager prochainement avec les candidats pour la gestion de ce bâtiment, il est important que la commune fixe dès à présent le montant de certains services. Ces données vont permettre aux candidats de préparer leurs budgets prévisionnels :

- Montant loyer mensuel :
2.500 € TTC (soit 30 000 €/an- loyer comprenant les intérêts d'emprunt)
Le Loyer sera réévalué tous les ans, au 1^{er} janvier.
- Service ménage – coût mise à disposition :
16,50 €/h toutes charges comprises (pour information, le délégataire devra fournir les produits en plus)
- Service entretien et maintenance – coût mise à disposition :
21 €/h toutes charges comprises + 7 €/h pour outillage et matériel utilisés si besoin (fourniture en plus à la charge du délégataire).

Le Conseil est invité à délibérer

Adoption à l'unanimité.

Question de M Emmanuel RENOU : Dans les dossiers présentés, les candidats ont-ils intégré les éléments de sous-traitance ?

M le Maire répond : oui pour certains, avec une analyse très fine. D'autres n'ont pas pris la mesure de notre volonté de gestion globale de ce bâtiment.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT – vote du BP 2010 – modifications à apporter sur « restes à réaliser » et « affectation du résultat »

Monsieur ROUSSEAU Jean-Paul, Adjoint aux Finances, informe le Conseil Municipal que suite au vote du Budget Assainissement en mars dernier, Madame la Trésorière a fait quelques remarques qui obligent le Conseil à annuler le précédent vote et présente une nouvelle version modifiée prenant en compte les remarques. Pour mémoire, la date limite du vote est fixée au 15 avril les années d'élections.

Il précise que les modifications portent sur « le montant des restes à réaliser » et « l'affectation du résultat » (part fonctionnement et part investissement).

A/ COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.

Section de fonctionnement

▪ Dépenses	173 646.66 €
▪ Recettes	186 371.97 €
• reprise du résultat de l'année n-1 (excédent)	57 883.38 €
Soit un résultat positif sur cette section de	70 608.69 €

Section d'investissement

▪ Dépenses	461 690.18 €
▪ Recettes	140 818.08 €

• reprise du résultat de l'année n-1 (excédent)	125 618.57 €
Soit un résultat négatif sur cette section de	195 253.53 €

Approbation du compte administratif 2009 – assainissement - (conforme au compte de gestion) à l'unanimité

Il est proposé d'ajouter à ce montant les « restes à réaliser » de 2009, qui seront repris en investissement, soit :

▪ Dépenses	178 333.00 €
▪ Recettes	271 509.67 €
Soit un excédent positif de	93 176.67 €
Ce qui donne un résultat négatif de	102 076.66 €

B/ BUDGET PRIMITIF 2010

↳ AFFECTATION DU RESULTAT 2009

Il est rappelé les résultats de l'exercice :

▪ Sur la section de fonctionnement – excédent à affecter :	70 608.69 €
▪ Sur la section d'investissement – besoin financement	102 076.66 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de la manière suivante sur l'exercice 2010 :

▪ Sur la section d'investissement – compte R 1068	70 608.69 €
---	-------------

↳ DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles – compte 6811 en fonctionnement et 280 en investissement pour un montant de 96 690 €.

↳ VOTE GLOBAL DU BUDGET PRIMITIF 2010

Présentation par M ROUSSEAU - Adjoint aux Finances - de la synthèse de fonctionnement.

Il est rappelé que le Conseil et la Commission Finances ont travaillé à plusieurs reprises en conseil privé sur ce projet de budget.

Le montant du budget proposé pour l'année 2010 :

☞ Section de fonctionnement	177 092.71 €
☞ Section d'investissement	2 914 644.64 €

(en reprenant pour chacune des sections les résultats de 2009)

Approbation à « mains levées » :

- Section Fonctionnement : approbation à l'unanimité
- Section Investissement : approbation à l'unanimité

↳ AMORTISSEMENTS POUR TRAVAUX ET SUBVENTIONS VERSEES

→ Dotation aux amortissements pour les subventions versées – compte 777 en fonctionnement et 1391 en investissement pour un montant de 10 555 €

→ Dotation aux amortissements pour les travaux réalisés – compte 6811 en fonctionnement et 2813 – 2815 en investissement pour un montant de 33 208 €

Approbation à « mains levées » à l'unanimité pour les deux points.

→ Tarifs publics – Chenil – montant facturé aux propriétaires

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que les agents de la commune doivent, de temps en temps, ramasser des chiens en divagation sur la voie publique. Les animaux sont enfermés dans le chenil près du Service Technique. « Nous sommes vigilants sur la sécurité du ramassage, autant par rapport à la dangerosité de certains chiens que par rapport au lieu de collecte qui peut être sur une voie de circulation rapide ».

Jusqu'à ce jour, ce « service » était rendu gracieusement. Monsieur le Maire propose, désormais, d'appliquer les tarifs suivants :

➢ 30 €/jour (incluant coût de ou des agents + nourriture) (tarif appliqué selon renseignements pris dans les secteurs aux alentours)

Un titre de recettes sera édité en Mairie pour percevoir ce montant.

Le Conseil est invité à délibérer

Adoption à l'unanimité.

◆ Commission PERSONNEL :

→ Services Techniques – modification contrat du Responsable des Services Techniques

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que lors de l'embauche du responsable des Services Techniques, il lui avait été notifié que les conditions de son contrat seraient revues au bout d'une année dans le cadre d'une intégration réussie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le contrat de la manière suivante :

- à compter du 1^{er} avril 2010, révision indiciaire de + 4 % (soit environ 70 €/mois),
- soit un passage à l'indice IB 362.

Le Conseil doit se positionner sur la modification de l'échelon et sur les conséquences par rapport au régime indemnitaire.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Services Techniques – modification contrat d'un Agent en remplacement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que l'agent remplaçant, qui fait suite à la demande de « mise en disponibilité » d'un autre agent, est sous contrat à durée déterminée.

Contrairement à celles de ses collègues, la situation indiciaire de cet agent ne peut pas évoluer. La collectivité restant liée à l'agent initial.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le salaire de l'agent en remplacement :

- en le passant à l'échelon supérieur (IB 310), soit une augmentation d'environ 2,3%
- à compter du 1^{er} mai 2010 (prise d'effet de son prochain contrat).

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Contrats saisonniers – maîtres nageurs piscine et remplacement « espaces verts »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les contrats suivants :

- Espaces verts - M Bertrand RIVERON – sur 4 mois (3 mai au 28 août) – IB 297 – IM 292
- Piscine – M Eric BEUGNOT – BEESAN – 31 mai au 31 août – Educateur 2^{ne} classe – 12^{ème} échelon – IB 510 – IM 439
- 2 BNSSA – opérateurs – 11^{ème} échelon – IB 413 – IM 369
 - Juin - juillet : M Guillaume GASNIER
 - Août : recrutement en cours (difficulté à recruter pour le mois d'août, voir

pour une formation au sein du personnel communal)

Pour les autres contrats saisonniers, le Conseil délibèrera au Conseil de Mai.

M RENOU Emmanuel ajoute : cela a -t-il été évoqué au sein de la Commission afin de proposer, lors de futures embauches, de pouvoir jumeler un emploi communal et autres ?

Monsieur ROUSSEAU répond : oui, il ajoute que 20 Lonnais ont postulé pour un besoin de 8 postes. Ceux qui ont déjà travaillé n'ont pas été retenus. Les besoins seront revus en mai.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Coût horaire du personnel dans le cadre de « mise à disposition »

Monsieur le Maire informe le Conseil que le personnel communal peut être « mis à disposition » auprès d'autres organismes ou associations, sur des périodes ponctuelles, à l'appui d'une convention.

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider le coût de cette « mise à disposition » (*coût sans matériel*) :

- pour une demande « locale » : coût de l'agent pour la collectivité + 10%
- pour une demande « extérieure » : coût de l'agent pour la collectivité + 30%

M SAULOUP Hugues demande si une « mise à disposition »

- *pour le collège est une « demande locale » ? oui*
- *pour la Communauté de Communes ?*

M CHALET lui répond : oui, mêmes démarches, identiques.

M ROUSSEAU ajoute : ces personnes travailleront sans matériel, sinon coût

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

◆ ADMINISTRATION :

Néant.

⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Joël PARE

Compte rendu du 23/03/10 :

⇒ Budget 2010 : finalisation du montant de la subvention exceptionnelle donnée à l'athlétisme pour l'organisation du Cross Régional qui s'est déroulé le 7 février dernier.

⇒ Sortie de Fabrique du Spectacle « AMADEUS » le 15 mai prochain :

La billetterie sera faite par l'office du tourisme. La Commission a demandé à JOSE PAMPLEMOUSSE, l'organisateur de ce spectacle, de diminuer le prix d'entrée du fait en partie de la subvention municipale accordée.

Ainsi, le tarif sera le suivant :

1 € pour les moins de 12 ans

4 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi (sur justificatif)

5 € pour les adultes et enfants de + de 12 ans

⇒ Sortie de Fabrique du Spectacle « A vendre » par THE A LA RUE :

Une aide à la création a été votée et 2 représentations auront lieu Mercredi 7 et Vendredi 9 Avril à 18h30. Le lieu de rendez-vous et de départ de ce spectacle de rue est devant la Mairie.

L'histoire est celle d'un agent immobilier qui vend la ville aux enchères, le spectacle se passe donc dans les rues du Lion d'Angers.

Un arrêté municipal va être établi pour une question de sécurité.

⇒ Rencontre avec le Rayon Sportif Lionnais :

Cette association a sollicité un rendez-vous suite aux :

- diverses dégradations des portes principalement ;
- vols de certains matériels de la gym.

Une rencontre avec les utilisateurs des salles de sport a eu lieu depuis la Commission, ceci pour faire le point sur ces dysfonctionnements, alerter les présidents, et donner des consignes (vérifier la fermeture des portes, responsabiliser les adhérents utilisateurs, ...).

⇒ Règlements intérieurs :

Les derniers règlements intérieurs d'utilisation des salles par les associations ont été établis en 2004. Nous les avons revus ensemble et y avons apporté quelques corrections et rajouts.

Il nous reste 2 salles à revoir et que nous ferons lors de notre prochaine commission.

⇒ Divers :

Concours des maisons fleuries le 5 Juin prochain, accueil de la Commune de MONTFAUCON - MONTIGNE (située près de CHOLET). Cette commune avait été visitée lors d'un voyage en septembre 2008 et cela leur a donné l'idée de venir découvrir Le Lion d'Angers.

⇒ samedi 10 avril : lavage de voitures par les jeunes du comité de Jumelage : Place du Champ de Foire

⇒ COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Benjamin SIRJEAN

Compte rendu du 30/03/10 :

- Point sur les règlements intérieurs (salles, piscine, camping...)
- Piscine : accès pour les personnes handicapées, revu avec un agent, pas de travaux à effectuer
- Fiche « Urgences et Services » : à afficher dans les différents lieux, notamment le numéro d'astreinte de la Commune : 06.77.51.96.35, et le 112

- Terrain de Camping : ouverture le 22 mai, avec affichage des horaires :
 - Mai juin : 17h à 20h30
 - Juillet août : 9h – 11h30 et 16h30 – 20h30
 - Les tarifs seront revus en fonction des tarifs appliqués par les campings aux alentours
- Salle de la Mare aux Coqs : problème de propreté, mais on ne peut pas obliger un enfant à apporter 2 paires de chaussures
- Salle des Tilleuls : même règlement que la Mare aux Coqs (fermeture des salles demandée après l'entrée dans celles-ci ; respect des salles ; des rangements ; du matériel)
- Salle David d'Angers : serrure à poser pour le placard à verres
- Salle Antoine PAILLARD - Salle Maurice GABORIAUD – Salle Nathalie RIFLARD : la Commission propose de faire régler la location de mise à disposition pour toutes Associations, hors Associations Lionnaises
- Travaux en cours :
 - Salle Ecole Edmond GIRARD :
 - bonne avancée des travaux
 - la moitié des salles sont peintes
 - les stores et les volets roulants à revoir par l'Entreprise POUPLIN
 - les vestiaires sont terminés
 - aménagement d'un espace jardin pour une classe avec les Jardins Familiaux en cours
 - alarme : 3 devis en cours
 - 1 500 € d'économie de chauffage pour les 3 premiers mois d'hiver
 - clôture Maternelle dernière semaine d'avril
 - Piscine :
 - local maître nageur : carrelage posé
 - aménagement de la pataugeoire
 - pose d'une tente barnum (se déplie comme un parapluie)
 - clôture
 - divers panneaux d'information et d'interdiction seront installés
 - Local des Pèlerins et des SDF : séparation entre les 2 ;
 - aménagement du local en cours (matériaux, électricité, plomberie, toiture)
- Achat d'une remorque
- Consultation à lancer pour la rénovation de la toiture de l'Eglise
- Cimetière : pose de 2 robinets poussoir

→ **Tarifs publics - coût de mise à disposition de la salle de danse « Nathalie RIFLARD »** :
5 €/heure d'occupation. Ce tarif provisoire sera revu à la fin de l'année scolaire.

Adoption à l'unanimité.

→ **Tarifs publics - Coût de mise à disposition de salle, vestiaires et terrain pour la partie « nettoyage » - salle Antoine PAILLARD et salle Maurice GABORIAUD** :

Propositions pour utilisation par des associations extérieures ou autres utilisateurs locaux, hors Associations Locales

⇒ Salle Antoine PAILLARD :

Manifestation sans entrée payante ou journée de formation: 27,15 €

Rappel : gratuité pour les Associations Lionnaises

⇒ Salle Maurice GABORIAUD :

Manifestation sans entrée payante ou journée de formation : 44,32 €

Rappel : gratuité pour les Associations Lionnaises

Adoption à l'unanimité.

→ **Tarifs publics – coût mise à disposition de tables et chaises dans le cadre de prêts pour Associations extérieures mais pour des manifestations sur le site du Lion d'Angers.**

Monsieur le Maire indique que les montants ont été établis par la Commission Patrimoine :

1 €/chaise

2 €/table

+ 50 € de transport (si besoin)

Chèque caution 150 €

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Piscine**

- devis pour clôture (MARTIN RONDEAU) : 1 213,80 € HT
- tentes barnum (ALTRAD DIFFUSION) : 697 € HT
- arrosage (SYMAVAL PRO) : 286,78 € HT

Le Conseil est invité à délibérer
Adoption à l'unanimité.

→ **Ecole Edmond Girard – avenants pour le vestiaire – Entreprises DJP et TRILLOT :**

- Moins value entreprise DJP – travaux non réalisés : 565,27 € HT
- Moins value entreprise TRILLOT – travaux non réalisés : 1 400 € HT
- Plus value entreprise TRILLOT – travaux supplémentaires : 1 400,79 € HT

Le Conseil est invité à délibérer
Adoption à l'unanimité.

→ **Ecole Primaire E. Girard et Dépôt Service Technique – devis ossature bois –**

Entreprise MASSON – 1 741,74 € HT (une répartition sera faite entre les 2 sites d'intervention)

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Sécurité Ecole E. Girard – Entreprise DAAC –**

Devis pour panneaux, registre – 467 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Dépôt du Service Technique – création dalle béton – devis POINT P et PIGEON MATERIAUX**

- Dalle béton – Point P – 2 891,53 € HT
- Fourniture matériaux – Pigeon matériaux – 1 076,26 € HT

Le Conseil est invité à délibérer

Adoption à l'unanimité.

→ **Local Accueil « Pèlerins » - aménagements intérieurs – devis PIGEON MATERIAUX (fourniture matériaux) – DBE (électricité) et MAILLET L. (plomberie) – DUCHESNE (intervention sur couverture)**

- Matériaux – Pigeon matériaux – 267,30 € HT
- Électricité – DBE – 1 085 € HT
- Plomberie – Maillet L. – 958,65 € HT
- Couverture – Duchesne – devis à venir

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Achat Remorque – devis Les Sources**

Montant proposé : 1 800 € HT - 2 152,80 € TTC – section investissement

Le Conseil est invité à délibérer, M SIRJEAN Benjamin ne participe pas au vote.

Adoption à l'unanimité.

→ **Bâtiment Enfance Jeunesse – France Télécom – Contrat « Résoline »**

Proposition du contrat « conseil ingénierie, suivi travaux et contrôle » - montant 406,66 € HT

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Piscine et Camping – Validation des Règlements Intérieurs**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission a étudié ces règlements. Un exemplaire des règlements intérieurs a été remis dans les dossiers de chacun pour validation.

En dernière page de l'exemplaire, il est précisé les tarifs appliqués par adulte et par enfant.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Camping – forfait pour camping-car pendant période d'ouverture**

Monsieur le Maire signale que la Commission a étudié le montant sollicité auprès des propriétaires de camping-car pour séjourner dans le camping pendant l'ouverture de celui-ci.

- Forfait 2 adultes : 7 €
- Emplacement et branchement électrique : inclus
- Adultes et enfants > 7 ans (supplémentaires) : 1.96 €
- Enfants de < 7 ans : 1.28 €

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Salle E. JOULAIN – Cabinet « Etude de sols » - devis COULAIS**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une consultation restreinte a été adressée à divers Cabinets depuis le dernier Conseil. 3 cabinets ont proposé une offre.

Meilleure offre : Cabinet COULAIS pour un montant HT de 1.900 €

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Piscine – bac acier toiture – Entreprise DUCHESNE**

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Nooruddine MUHAMMAD

Compte rendu du 01/04/10 :

➤ Point sur les demandes :

- 5 Permis de Construire
- 8 Déclarations Préalables
- 7 Certificats d'urbanisme
- 5 Droits de Prémption

➤ Lotissement le BOCAGE : enrobé en cours

➤ Elaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) : validation du Comité de Pilotage sur les zones humides

➤ Lieu-dit « ETROUINSARD » :

- 2 maisons ont le même nom, on reprend le nom d'origine pour l'une des maisons : PN33

➤ ZAC DURVAL : réunion avec la Société BESNIER , la SAUR, le SIEML et le SIAEP concernant les eaux usées et les eaux pluviales

- un courrier doit être fait à la SAUR : pérennisation du projet de la Société BESNIER pour voir si les réseaux sont capables d'absorber les eaux pluviales et les eaux usées.
- Réunion prévue pour la présentation du projet par la Société BESNIER

➤ ZAC Jules VERNE : réflexions sur le devenir de la ZAC

- lancement de la consultation pour le choix de l'aménageur :

1 seul candidat sur 7 a proposé une offre, compte tenu du manque de concurrence et d'une incertitude législative (Loi SCELLIER : favorisant les investissements en matière immobilière) il est donc proposé d'arrêter et de reporter la procédure à une date ultérieure.

➤ HABITAT 49 : Les SOURCES

- réunion avec les Elus et les Associations d'Insertion Sociale pour le devenir des Sources
- le château séparé du terrain sera vendu à un particulier avec le parc autour
- terrain : réhabilitation en foyer logement consistant en 11 studios et 32 logements opérationnels à l'horizon 2012-2014

➤ Lotissement la BARILLERIE :

La Commission a étudié le prix du terrain : 72 €/m²

- + Taxe de publication foncière (environ 5.09 %)
- + Frais notariés

➤ Chemin de Halage : en travail

→ **Lotissement de la Barillerie – Viabilisation – choix de l'entreprise DURAND et signature du marché**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise DURAND – montant total du marché : 325 613.55 € HT décomposé comme suit :

Tranche ferme 86 130,80 € HT

Tranche condit. 1 46 249,50 € HT

Tranche condit. 2 157 697,25 € HT

Tranche condit. 3 35 536,00 € HT

TOTAL 325 613,55 € HT

Le Conseil est invité à délibérer et à autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché.

Adoption à l'unanimité.

→ Lotissement de la Barillerie – choix du mode de vente (TVA ou droit de mutation) – prix du terrain

La Commission Urbanisme et le Bureau Municipal ont étudié le prix du terrain et le choix du mode de vente.

Le prix de vente du terrain proposé est de 72 €/m² (9 984 m² cessibles : 13 lots + 1)

+ Taxe de publication foncière (environ 5.09 %)

+ Frais notariés

Les clients qui se sont fait connaître en Mairie, seront contactés la semaine prochaine par Maître GIRAUD, Notaire au Lion d'Angers.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Lotissement de la Barillerie – Noms des Voies

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission a mené une réflexion sur les noms des voies du Lotissement de la Barillerie, les propositions sont les suivantes :

- rue de la Barillerie

- Clos de l'Oudon

Le Conseil est invité à délibérer et à autoriser M. le Maire à faire le nécessaire auprès du service du Cadastre.

Adoption à l'unanimité.

→ Lotissement de la Barillerie – Signature de Convention de Maîtrise d'Ouvrage pour travaux SIAEP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la Commune avait proposé au SIAEP (concessionnaire des réseaux « eau potable ») d'inclure les travaux liés à ce réseau dans le marché de viabilisation de la commune.

Le SIAEP a accepté cette proposition.

M. le Maire indique qu'il devra signer une convention de « maîtrise transférée » avec le SIAEP.

A la fin des travaux, ce réseau « eau potable » sera transféré au concessionnaire.

Le Conseil est invité à autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Adoption à l'unanimité.

→ Lotissement de la Barillerie – Lancement Consultation SPS – travaux sur la RD

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à lancer la consultation pour le choix d'un SPS, uniquement pour les travaux réalisés sur la route départementale.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ PLU – Zone Humides – Composition du Comité de Pilotage

Composition proposée :

→ Représentant des marcheurs : M. Bernard DELORD

→ Représentant des pêcheurs : M. Bernard BOUTEILLER

→ Représentant de la nature : M. Guy BERNET

→ Représentant des chasseurs : M. Alain MOREAU

→ Représentant du SAGE de l'Oudon : M. Yohann PIERRE

→ 2 agriculteurs : M. Arnaud DAVID et Mme Colette DEROUAULT

→ 1 élu agriculteur : M. Hugues SAULOUP

→ 2 élus : M. Etienne GLEMOT et M. Daniel CHALET

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ Lotissement des Landes – Convention de servitude gaz – Signature avec GrDF

Le Conseil est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint à l'urbanisme à signer cette convention.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ ZAC Jules Verne – Choix de l'Aménageur – position de la Commune

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a lancé il y a quelques mois une consultation pour le choix d'un aménageur.

7 candidats ont sollicité le document « programme » afin de présenter une offre. Seul un candidat a présenté une offre.

Suite à ce manque de concurrence, issu d'une incertitude législative (évolution de la loi SCELLIER), M. le Maire propose d'arrêter cette procédure et de la reporter à une date ultérieure.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Hugues SAULOUP

Compte rendu du 23/03/10 :

- Rencontre avec le Cabinet Paul ARENE, concernant l'aménagement de l'avenue des Tilleuls :
 - problème car ligne haute tension : impossibilité de planter la 2^{ème} rangée de tilleuls
 - Adoption du DCE
 - Début travaux mi juin 2010
- Lotissement le Bocage : avancement des travaux
- Stock de galets blancs au local technique : proposition de Jean-François BOSSE, agent au service « espaces verts » d'aménager un rond-point
- Place de la Mairie : remplacement dallage, devant les fontaines (bétonné et protégé)
- Point sur les travaux d'assainissement : rue St Gatien, les travaux sont terminés
- Raccordement de certaines maisons – route d'Angers – aux réseaux collectifs des Landes V
- Formation « Accessibilité » : M PERRAULT, M CHALET, M HENRY ont participé à cette formation, facilité à certains endroits d'aménager à moindre coût
- Devis « Local Technique » : POINT P et PIGEON MATERIAUX (aménagement pour rangement)
- Devis « mulch » : section fonctionnement
- Signalétique : devis LACROIX pour un montant HT de 1 448.25 € - Panneau à retirer Maison des Sources, changement des panneaux « Soviba », et aux feux pour indiquer le centre ville...
- Stationnement rue du Général Leclerc
- DSP - « réseaux assainissement » - prolongation contrat SAUR jusqu'au 30/06/2011
- Travaux SIEML : Route de Château-Gontier – 33 848.70 €
- Reprise de toutes les rues en voirie définitive, pendant les vacances scolaires
- Déplacement du panneau « Le Lion d'Angers » à l'entrée du lotissement de la Barillerie
- Présentation par M CHALET du projet de l'avenue des Tilleuls :
 - nombre de places de stationnement : 97
 - plateaux surélevés
 - largeur de la voie

→ Travaux SIEML – partie câblage à inscrire en investissement – modifications DCM

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil avait délibéré en juin dernier sur une liste de travaux à réaliser par le SIEML. Ces travaux avaient été inscrits en section de fonctionnement.

Suite à un entretien avec le Trésor Public, il s'avère qu'une partie des travaux « la partie câblage » peut être inscrit en section d'investissement. Ce montant global représente : 33 848,70 €

Le Conseil est invité à délibérer et à autoriser M. le Maire à modifier les délibérations précédentes en conséquence.

Adoption à l'unanimité.

→ Aménagement de surface – Avenue des Tilleuls – Approbation du DCE – lancement de la consultation par procédure adaptée

Monsieur le Maire indique que le Cabinet Paul ARENE a présenté le DCE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander au Cabinet ARENE de préparer l'ensemble du dossier pour une consultation, par procédure adaptée.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

Mme PLOUVIER demande : une présentation a-t-elle été faite concernant l'aménagement de l'avenue des Tilleuls ?

M CHALET : oui (il fait une présentation succincte du futur aménagement à l'aide de plans, il expose le nombre de places de parking, l'accessibilité, la piste mixte (cyclable piéton))

Mme MELLIER : peut-on redonner le nombre de places de parkings ?

M CHALET : 97 places de stationnement

Mme POMMIER : les véhicules pourront se stationner côté droit de l'avenue ?

M CHALET : oui, il y aura des plateaux et non des dos d'âne

Mme PLOUVIER : sur le petit parking, est-il prévu des plantations ?

M CHALET : oui avec le Cabinet Paul ARENE

M RENOUE : d'autres schémas sont-ils proposés ?

M CHALET : oui la Commission avance sur ce travail

M PARE demande si le panneau sur la route de Château-Gontier sera déplacé du fait du Lotissement de la Barillerie ?

M CHALET : effectivement, le panneau « Le Lion d'Angers » sera bien déplacé.

→ **Signalétique – devis LACROIX**

Le montant du devis est de 1 448.25 € HT.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

→ **Délégation de Service Public (DSP) « réseaux » - partie « assainissement » - prolongation contrat SAUR et pour partie « eaux pluviales » - prolongation convention avec la SAUR**

Pour permettre de faire coïncider la DSP de la station avec celle des réseaux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prolonger le contrat portant sur la partie « assainissement » de 6 mois, pour courir jusqu'au 30 juin 2011, ainsi que la convention « eaux pluviales » avec la SAUR.

La COP (Commission Ouverture des Plis) s'est réunie à cet effet le vendredi 27 mars dernier.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Marie-Claude HAMARD

Compte rendu du 30/03/10 :

⇒ Action Sociale :

- Approbation compte de gestion et compte administratif 2009
- Elaboration du Budget prévisionnel 2010
- Aides aux vacances, aides financières étudiées
- Compte rendu réunion avec les Maires et Adjointes de la Communauté de Communes sur le fonctionnement de la distribution des colis alimentaires :
 - 2 portes d'entrées : CCAS de chaque Maire
 - Travailleurs sociaux
- Présentation sur le projet « les Sources »
- Nombre de demandeurs d'emploi : 168

⇒ Logement :

- Travaux de réhabilitation « confort – économie d'énergie » : rue des Mésanges, rue des Fauvettes, Impasse de la Grande Chaussée et rue de la Pièce Neuve
- Opération Pilote : pour économiser sur les factures des locataires
- Attribution de logements : 4
- Visite logements HLM « Le Bocage »

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Anne ROBIN

Compte rendu du 30/03/10 :

- Réflexion sur le nom du Bâtiment Enfance Jeunesse : en cours
- Poursuite des travaux : choix des coloris des plafonds, des murs, sols (compromis entre l'esthétique et le pratique : entretien)
- Date à retenir visite privée : 26/04 à 18h30
- Inauguration le 18/09
- Semaine de l'Enfance : du 20 au 30 octobre 2010 : activités
- Préadolescents - réunion organisée par la CAF le 31/03 : constitution d'un groupe de réflexion sur les préadolescents, concernant les comportements et les activités à prévoir

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION – TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Marie JAMET

Compte rendu du 30/03/10 :

- ⇒ Journal du Lion : (distribution début mai)
 - ↪ Dossier central : Budget 2010
 - ↪ Tour Cycliste Intercommunal
 - ↪ Challenge Anjou Loire
 - ↪ Inscriptions aux écoles publiques, à faire en Mairie à partir de septembre
 - ↪ Travaux
 - ↪ PLU...
- ⇒ Objets promotionnels de la ville :
 - ↪ Stylo, clé USB, porte photo mémo, sacoche : budget environ 4 000 €
- ⇒ Nom du Bâtiment Enfance Jeunesse : en réflexion, une liste a été transmise à la Commission Enfance – Vie Scolaire
- ⇒ Accueil des nouveaux habitants : 39 réponses soit 17 foyers, 88 personnes étaient présentes.
 - ↪ Distribution des documents (plaquette du Lion, plan, enveloppe, entrée piscine)
 - ↪ Présentation : - de la Commune par Monsieur le Maire
 - des membres du Conseil Municipal
 - de la politique générale
 - ↪ Clôture de la réunion par un cocktail convivial
- ⇒ Compte rendu de réunions et d'informations diverses :
 - ↪ 10^{ème} anniversaire des FOLIKLORES (les 5 Continents seront représentés) / le 10/07 a été retenu pour le Lion d'Angers
 - ↪ Anjou Bleu : avancée sur l'organisation, graphisme pour le logo
 - ↪ Office de Tourisme : expo photos, découverte du Patrimoine local...
 - ↪ Intervention des Orchestres du Pays et OLDA : bon retour
 - ↪ Réunion des Cravaches d'Or : présence de la presse équine très importante
 - ↪ Réunion sur la télé terrestre : info / Elus de la Communauté de Communes
 - ↪ Feu d'artifice : réception de la musique – discussion pour le choix

⇒ QUESTIONS DIVERSES

→ Transfert d'une compétence à la Communauté de Communes – « Etude de création de zone de développement éolien »

Dans le cadre de la réflexion en cours à la Communauté de Communes concernant le lancement d'une étude pour la définition des zones de développement éolien, il est apparu nécessaire de modifier les statuts de la Communauté pour intégrer une nouvelle compétence facultative. Il s'agit de la compétence citée ci-dessus.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification statutaire dans ce sens. Il est rappelé que toute extension de compétence est soumise à l'adoption à la majorité qualifiée des Conseils Municipaux (Art L 5211-17 du CGCT), à savoir les 2/3 des conseils municipaux représentant plus de la 1/2 de la population ou la 1/2 des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population.

Le Conseil est invité à délibérer.

Adoption à l'unanimité.

Monsieur le Maire et les Adjoints fixent les prochaines réunions des Commissions.
Prochain Conseil Municipal : le lundi 3 mai à 20h30.

Clôture de la séance à 22h30.